



N°50 – Janvier 2021

**Les élus du Comité Directeur
et l'ensemble des acteurs
du Foyer Laïque de Saint Marc
vous souhaitent
une bonne année 2021**

**En espérant retrouver dès que
possible une vie normale
et la reprise des activités**



REMBOURSEMENT D'UNE PARTIE DE VOTRE COTISATION

En cette année 2020 si particulière et si morose, les activités du Foyer ont été amputées avec seulement trois ou quatre mois pour la quasi-totalité des pratiques pour les adultes, par contre les activités d'accueil de loisirs pour les enfants ont fonctionné presque normalement, sauf au cours du confinement du printemps. Il en a été de même lors des vacances scolaires, les ALSH et les camps ont été maintenus sous des formes différentes des années précédentes à l'exception des vacances de printemps.

Compte tenu de cette situation exceptionnelle, le Comité directeur a pris une décision elle aussi très particulière : celle du remboursement d'une partie de la cotisation versée au titre de la saison 2020/2021. Le remboursement qui a été proposé portait uniquement sur la cotisation puisque adhérer au Foyer c'est, avant tout, marquer son accord avec les valeurs qu'il défend.

Chaque adhérent avait la possibilité de se faire rembourser la moitié du montant de sa cotisation. Il était également proposé que le Foyer fasse un don correspondant à ce montant à des œuvres caritatives. Nous en avons retenue trois : Secours populaire, Solidarité Laïque et Banque alimentaire. Il était également donné la possibilité que cette participation soit transformée en un don au Foyer.

Voici les éléments que nous avons reçus de la part des adhérents et la décision prise par le Bureau :
Le Foyer Laïque compte **923** adhérents – soit 80 de moins que la saison précédente ! - et **866** cotisants (qui versent chacun entre 15 et 55 €).
Sur ces **866** personnes, nous avons eu **589** réponses - soit 2 sur 3 environ - . Ce qui est relativement important nous semble-t-il !

227 ont souhaité être remboursés et 362 ont demandé à faire un don.

Les dons se répartissent ainsi :

Don au Foyer : 275 (qui montre l'attachement de ses membres à l'association) ; don à la Banque alimentaire : 44 ; don au Secours Populaire : 32 ; don à Solidarité Laïque : 11.
277 cotisants n'ont pas répondu. Le Bureau a considéré qu'ils faisaient un don.

Le Bureau a décidé de verser 1100 € à la Banque alimentaire et 1000 € au Secours Populaire et à Solidarité Laïque. Le reste étant considéré comme un don au Foyer.

En guise de conclusion, nous souhaitons vous faire partager la réflexion que nous a faite une adhérente :
« Un grand Bravo et merci au FLSM pour cette initiative qui réchauffe les cœurs en cette fin d'année difficile pour tout à chacun.

Le Foyer montre une exemplarité qui devrait être reprise par d'autres secteurs à vocation similaire. Pour ma part si je trouve que les choix des associations retenus sont très honorables (j'en soutiens quelques-unes déjà), je vais pouvoir aider d'autres associations ou entreprises locales qui n'ont pas de moyens. Merci encore à toutes et à tous, c'est une fierté d'être parmi vous. »

Espérons que 2021 soit une année riche en initiatives associatives.

Le Bureau du Foyer Laïque

Information sur la reprise des activités

Tous les activités enfance se poursuivent comme précédemment pour le périscolaire. Pour les activités sportives elles vont reprendre cette semaine ou la semaine prochaine, les familles seront directement informées par mail.

Pour les activités adultes, celles qui peuvent se pratiquer en extérieur peuvent reprendre mais à condition que les bénévoles soient partants en adaptant la pratique aux contraintes sanitaires suivant le protocole (distanciation, masque etc ...). Les personnes seront informées directement.

Pour les activités adultes se déroulant en intérieur, il faut attendre les annonces gouvernementales.



Retour sur le dispositif des colos apprenantes de l'été dernier

Peu avant l'été dernier, les services de l'Etat ont informé les associations de la possibilité d'organiser des « colos apprenantes » pour favoriser le départ en vacances de tous les enfants en bénéficiant d'aides financières spécifiques. Une grande nouveauté puisque depuis très longtemps les organisations comme les nôtres ne recevaient aucune aide de l'Etat pour ce type de séjours en centre de vacances.

Le Foyer a postulé et plusieurs de nos jeunes ont ainsi pu passer quelques jours cet été dans de nouvelles conditions puisque, compte tenu des exigences sanitaires, les hébergements sous toile étaient interdits. Nous avons donc recherché les équipements pouvant recevoir nos équipes.

Récemment, nous avons été informés du versement de la subvention correspondant à notre demande. Nous pouvons donc procéder au remboursement d'une partie du cout demandé aux familles bénéficiaires du dispositif, comme nous nous y étions engagés. Elles seront avisées individuellement.



Opération cartes de vœux pour nos aînés



Le Foyer s'est associé à l'initiative de la Ville de Brest « Une carte... Un sourire pour Noël ». Fin décembre nous avons adressé à plus de 80 anciens du Foyer une carte fournie par la Ville de Brest et décorée par les enfants du périscolaire et des vacances accompagnée d'aquarelles de Jean Omnès. Une carte pour apporter un petit rayon de soleil et un clin d'œil à nos anciens en cette période si triste. Nous remercions les enfants, merci à Nicole et Jean pour ses beaux dessins ...

Remboursement d'une partie de la cotisation quelques questions, remarques et remerciements des adhérents

Quelques questions posées à Loïc Douart coordinateur général :

Loïc, quelques adhérents du Foyer se sont interrogés quand ils ont reçu l'information concernant la décision du Foyer de rembourser une partie de la cotisation de la saison actuelle. Peux-tu nous en dire plus, qu'elles étaient ces questions et quelles réponses tu as apportées.

Une première question : Je viens de recevoir votre e-mail pour le remboursement des cotisations. Le montant que j'ai payé pour l'inscription de ma fille était de 75 euros. Ce n'est pas dans le barème cela veut-il dire que je ne pourrais pas être remboursée ? Cordialement Mme

Comme nous l'avons précisé dans l'information qui a été faite à tous les adhérents, au Foyer Laïque, on adhère d'abord à l'association et non pas à une section ni à une activité. La participation financière de chacun est composée de deux éléments. D'une part l'adhésion d'un montant annuel pour tous de 20 € et pour celles et ceux qui pratiquent une ou plusieurs activités une cotisation variable, fixée en fonction des revenus de la famille. Il y a aussi des exceptions pour les familles dont plusieurs membres sont adhérents ou encore pour les étudiants. Par ailleurs en fonction de la nature de l'activité il y a une participation comme c'est le cas pour les accueils de loisirs enfance.

Le paiement de 75 € correspond donc à 20 € d'adhésion + 55 € de cotisation. C'est donc la moitié de la partie cotisation qui a été remboursée soit 27,50 €.

Une seconde question : Suite à votre mail, j'aimerais savoir si le fait d'accepter de se faire rembourser signifie qu'après le confinement nous n'aurons pas la possibilité de poursuivre les activités sportives ? J'aimerais savoir s'il faudra payer à nouveau notre cotisation pour poursuivre nos activités ? Sincères salutations.

Oui bien sûr qu'après le confinement il sera possible de pratiquer à nouveau la ou les activités comme par le passé. Il ne sera pas demandé de participations complémentaires pour la saison en cours (2020/2021). Si tout va bien, le montant de la cotisation en septembre 2021 (valable pour la saison 21/22) devrait être du même ordre que celui de l'actuelle.

Loïc, le Foyer a reçu aussi des remerciements ou des observations de la part des quelques personnes. Peux-tu nous en citer ?

Bonjour, je vous remercie pour votre e-mail et cette initiative. En ces temps confinés, nous avons opté pour un remboursement partiel car effectivement je suis directement impactée au niveau professionnel, étant en activité partielle. En tout cas, nous vous en remercions vivement. Bien cordialement

Vous pouvez garder l'intégralité de la cotisation.

Merci pour votre proposition

Je ne souhaite pas de remboursement et fais don de ma cotisation à l'association.

Je salue tout ce que vous faites pour la collectivité

Je laisse la somme pour le foyer laïque, vous le méritez bien !..

Je ne souhaite pas être remboursée et préfère que cet argent continue à financer le foyer laïque.

Je demande à ce que ce remboursement revienne au Foyer, c'est une manière de vous remercier pour les services que vous nous rendez et que vous rendez aux familles du quartier.

Merci et bon courage pour votre travail / Je vous remercie par avance d'avoir pensé à nous

Bon courage à toute l'équipe du foyer, en ces temps difficiles

Je souhaite faire don du remboursement au Foyer Laïque pour son fonctionnement.

Des nouvelles du Baseball

Voici quelques nouvelles de la part du baseball qui se réjouit de l'accueil de plusieurs nouveaux ainsi que de l'arrivée de jeunes joueurs. Ils ont réalisé un déplacement à Bréal à l'automne avant le confinement. La partie Baseball de la section s'est également mieux structurée avec la création d'un Bureau pour améliorer le fonctionnement. Tous souhaitent une reprise des entraînements en janvier, si les conditions sanitaires le permettent !!

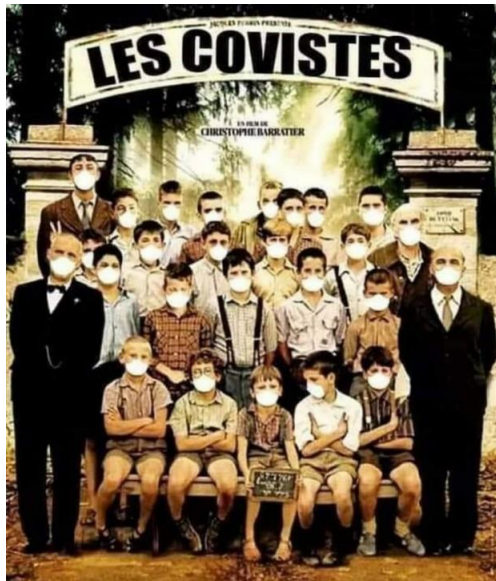
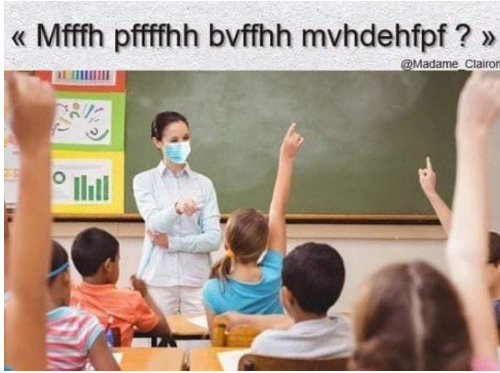
Confinement saison 2 des ressources en ligne pour se cultiver malgré tout !

L'Unesco a eu la grande idée de donner accès gratuitement à la bibliothèque numérique mondiale sur Internet. Un beau cadeau à toute l'humanité ! Voici le lien : <https://www.wdl.org/fr> pour la France. Il rassemble des cartes, des textes, des photos, des enregistrements et des films de tous les temps et explique les joyaux et les reliques culturelles de toutes les bibliothèques de la planète, disponible en sept langues.

Et puis plusieurs liens qui intéresseront les amateurs de musée, d'opéra, de cinéma

- La Fnac, une sélection de 500 livres gratuits : <https://livre.fnac.com/n309183/Tous-les-Ebooks-gratuits>
- L' Opéra National de Paris met en ligne gratuitement ses spectacles sur <https://lnkd.in/gwdGY8n>
- Le Metropolitan Opera de New York propose gratuitement ses spectacles <https://bit.ly/2w2QXbP>
- La Cinémathèque Française propose ses 800 masterclass en vidéo : <https://lnkd.in/ghCcNKn>
- Le Forum des Images propose de visionner ses rencontres : <https://lnkd.in/gFbzip5q>
- Centre Pompidou : Des podcasts dédiés aux œuvres : <https://lnkd.in/gGifD3r>
- Musées : 10 musées en ligne à visiter depuis son canapé : https://lnkd.in/gV_S_Gq
- 1150 films sont disponibles sur <https://lnkd.in/gspcqCm>

Un peu d'humour ça ne fait pas de mal après cette drôle de période



L'association
des hydroalcooliques
anonymes

